

Compte-rendu du comité de quartier Seine

Jeudi 24 novembre 2022

Ecole Tomi Ungerer

Sujets d'intérêt général :

Sécurité

Le Commandant Pezet, du Commissariat de Juvisy, est intervenu pour sensibiliser la population aux réflexes à avoir pour lutter contre les cambriolages, mais aussi pour éviter les arnaques en tout genre (vol fausse identité, démarchages sauvages, etc.).

Concertation sur le franchissement de la Seine en liaisons douces au niveau du pont de la Première Armée Française

Conformément aux engagements pris par Madame le Maire, une présentation des deux scénarios proposés par le Département de l'Essonne pour aménager le pont dit « de Draveil » a été faite lors du comité de quartier. Les habitants présents ont assisté à une projection des deux projets proposés (scénario A trois voies de circulation automobile en alternat dynamique – scénario B élargissement du pont par encorbellement), leur coût ainsi que leurs avantages et inconvénients respectifs. Il a été rappelé aux habitants qu'une exposition informative était installée à l'espace Marianne et qu'ils étaient invités à déposer une contribution sur le site Internet créé pour l'occasion par le Département. Madame le Maire a indiqué que la Ville ferait elle aussi une contribution pour soutenir le scénario B.

Présentation de la situation de Juvisy au sein de l'intercommunalité EPT Grand-Orly Seine Bièvre en marge des économies financières et énergétiques

Madame le Maire s'est longuement attardée sur la situation financière de la commune alors que la Ville doit elle aussi faire face à l'inflation et à l'augmentation des tarifs des énergies. Lamia Bensarsa Reda a rappelé que la bonne gestion financière de Juvisy depuis 2014 permet de faire face à ces dépenses supplémentaires contraintes plus facilement que de nombreuses autres communes, tout en continuant à investir sans augmenter le communal des impôts. Cependant, les difficultés de gestion de notre intercommunalité et son train de vie, cumulés au contexte économique et énergétique international, font apparaître de véritables craintes pour l'avenir aux élus juvisiens quant au maintien du service public. Madame le Maire a rappelé que le rôle de l'EPT est majeur dans notre quotidien en soulignant la liste des compétences déléguées à l'intercommunalité (voirie, réseaux, gestion des déchets, éclairage public, équipements culturels et sportifs, centre de supervision urbain...). Pour exemple, la Ville de Juvisy verse plus de 4 millions d'euros (soit 15% du budget communal) à l'EPT au titre du Fonds de Compensation des Charges Transférées (FCCT).

Sujets spécifiques :

Déploiement de la vidéo protection

Après l'intervention d'une habitante ne comprenant pas pourquoi la vidéoprotection ne permettait pas d'agir sur les dépôts sauvages et les incivilités routières, le Maire et le chef de la Police municipale ont rappelé que cette utilisation des caméras ne relevait pas du cadre légal. En effet, les caméras reliées au Centre de Supervision Urbain sont utilisées pour la prévention de crimes et de délits, mais aussi dans le cadre de réquisitions judiciaires menées à l'occasion d'une enquête. En outre, Madame le Maire a rappelé qu'une délibération serait votée le 15 décembre à l'occasion du Conseil municipal visant à alourdir les contraventions pour les incivilités prises en flagrant délit (dépôts sauvages, dégradation du mobilier public, mictions...).

Sécurité dans le secteur des rues de Draveil et George Sand

Les problématiques liées aux trafics de stupéfiants et de cigarettes de contrefaçon dans le secteur Draveil-Sand font l'objet de la plus haute attention de la Ville. En partenariat avec la Police nationale, la police ferroviaire et les services préfectoraux, la police municipale lutte au quotidien contre cette délinquance qui résulte de la combinaison de réseaux organisés, de mineurs dits « isolés » et/ou de personnes en situation illégale sur le territoire français. Malgré une législation qui ne permet pas toujours de régler ces problèmes, un certain nombre de réussites sont à mettre au crédit de cette coopération interservices. Citons notamment des arrestations et des condamnations à de la prison ferme. En outre, la Ville est en train de faire l'acquisition des deux maisons situées sur les parcelles du 80 et du 82 de la rue Jean Argeliès qui servent de refuges aux trafiquants afin de les détruire. Enfin, Madame le Maire a rencontré le Préfet et Monsieur le Directeur Départemental de la Sécurité Publique afin que des renforts soient envoyés dans ce secteur. Le 1^{er} décembre dernier, une opération de grande envergure dans le quartier a non seulement permis d'interpeller des trafiquants et des voleurs de bijoux, mais aussi de confondre des commerces de la rue (coiffeurs et débits de boisson) de Draveil pour infractions à la législation du travail. Depuis quelques semaines, des patrouilles équestres sillonnent le quartier pour venir en renfort des forces de l'ordre.

Harmonisation du mobilier des quais Gambetta et Timbaud

Alors que les travaux d'aménagement du quai Timbaud pour lutter contre l'insécurité routière ont débuté en décembre, l'harmonisation du mobilier et des équipements entre les quais Gambetta et Timbaud aura lieu en 2024. Madame le Maire a indiqué que ces réalisations se feraient en concertation avec les habitants des péniches.

Qu'en est-il de la maison de santé du quartier Seine

Présent au comité de quartier Seine, Jean-Claude Nasse, adjoint au Maire en charge des affaires sociales et de la santé, a rappelé que la Ville et l'équipe de la maison de santé pluridisciplinaire étaient en recherche active de praticiens. De nombreuses candidatures de médecins étrangers n'ont pu aboutir, pour des raisons d'équivalence de diplômes. Des pourparlers récents avec un gériatre

devraient aboutir prochainement à l'ouverture du premier cabinet dans cet équipement entièrement aménagé par la Ville.

Qu'en est-il de la boulangerie de la ZAC ?

Il y a quelques semaines, la boulangerie de la ZAC a fermé ses portes. La Ville souhaitant maintenir une boulangerie dans le quartier a entamé un travail en partenariat avec Nexity, l'aménageur de la ZAC, afin qu'un nouveau boulanger puisse s'installer dans les meilleurs délais.

Les antennes 5G sur le quai Gambetta ?

Installées au 25 quai Gambetta malgré, les antennes 5G sont aujourd'hui toujours inactives. En lien avec le fournisseur d'accès, la Ville a demandé que celui-ci lui l'ensemble des études techniques relatives à la sécurité des installations et au rayonnement des ondes. En outre, il a été demandé à ce qu'une information précise soit produite auprès des résidents de l'immeuble. Pour mémoire, la Ville n'avait pas signé les arrêtés autorisant la présence des nacelles demandées pour installer lesdites antennes.

Campagnes de dératisation

Suite à la présence avérée de rats dans le quartier, la Ville a demandé à l'EPT Grand-Orly Seine Bièvre d'augmenter la fréquence des campagnes de dératisation dans les réseaux dont il a la gestion. Un travail des copropriétés et des bailleurs doit aussi être fait pour que les containers soient sortis et rentrés dans les horaires prévus. En effet, la Ville et de très nombreux habitants se plaignent de la présence quotidienne de poubelles dans le quartier qui attirent inévitablement les rongeurs.

Signalisation à renforcer devant la maison de la Petite enfance

Madame le Maire a confirmé qu'une signalétique renforcée serait installée aux abords de la maison de la Petite enfance Joséphine Baker, notamment au niveau du passage piéton. Les services municipaux sont en train de travailler sur des propositions efficaces pour améliorer la sécurité à cet endroit.